



Mettons fin aux électrocutions de Hiboux grands-ducs!

Pétition pour assainir tous les pylônes électriques qui déciment les rapaces

Le paysage suisse est criblé de lignes électriques à moyenne tension qui présentent des structures mortellement dangereuses pour des myriades d'oiseaux. Les principales victimes sont les grands rapaces, en particulier le hibou grand-duc.

Le hibou grand-duc est rare en Valais où moins d'une dizaine de couples se reproduisent. La population valaisanne ne survit que grâce à une immigration massive en provenance des pays voisins, notamment d'Italie et de France. Des recherches menées par l'Université de Berne au moyen de balises satellitaires ont démontré que l'électrocution sur les pylônes dangereux des lignes à moyenne tension est la cause de mortalité numéro 1 pour les grand-ducs valaisans.

Le Valais compte plus de 1750 pylônes électriques dont les structures présentent un risque mortel pour les oiseaux. Leur assainissement peut être facilement mis en oeuvre, soit par pose de gaines isolantes soit via l'enterrement des lignes problématiques.

L'Ordonnance fédérale sur les lignes électriques (OLEI, 1994) stipule: «si les conditions locales l'exigent, on équipera les supports de dispositifs propres à éviter que des oiseaux ne provoquent des mises à la terre ou des courts-circuits». La mise en oeuvre de ces dispositions tarde malheureusement en Valais. Le Plan d'action biodiversité de la Confédération (2017) prévoit un assainissement des pylônes électriques dangereux des lignes ferroviaires des CFF et des autres compagnies.

Les sous-signés demandent au Gouvernement valaisan, aux entreprises électriques et ferroviaires concernées, notamment les CFF, que des mesures d'assainissement soient rapidement mises en oeuvre afin que tous les pylônes électriques dangereux du canton soient assainis dans un délai de 5 ans.

nom et prénom	adresse	code postal et lieu	signature

Merci de me faire parvenir d'autres formulaires de pétition (nombre: ____).

Merci de me procurer plus d'information sur **fauna-vs**, la Société valaisanne de biologie de la faune.

Cette pétition peut être signée par tout un chacun, y compris par les étrangers et les jeunes qui n'ont pas encore le droit de vote. Il n'est pas obligatoire que les personnes signant un même formulaire proviennent de la même commune.

A retourner SVP d'ici au 30 juin 2019 à

fauna-vs, Société valaisanne de biologie de la faune, Centre Nature, 3970 Salquenen

Cette pétition peut aussi être signée en ligne sous

www.fauna-vs.ch